

1 AU 8 DÉCEMBRE 2022

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DE LA VILLE DE PARIS



COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

DCPA

Je vote la CGT

**POUR DES REPRÉSENTANT-ES QUI
CONTINUERONT À INTERVENIR POUR DE
MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL**

**et sur les questions qui nous concernent
toutes et tous.**

Face à l'inflation galopante (7 % en un an !), la CGT revendique l'augmentation des salaires (par l'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice), le blocage des prix !
La CGT revendique, avec les agents : le refus de la réorganisation du service de l'énergie, des embauches, le refus de la privatisation des tâches dans les ateliers, l'augmentation de l'indemnité des permanences.

Pour sa part, la CGT est opposée à toute privatisation de service, pour la défense du service public, pour des embauches au statut, pour faire face à l'augmentation du nombre de tâches ! Pour l'arrêt des suppressions de postes, pour l'arrêt des privatisations, pour la remunicipalisation des missions privatisées, pour la défense du statut de fonctionnaire !

- Télétravail : la CGT revendique 10€ par jour télétravaillé. Elle revendique plus de souplesse sur le télétravail ;
- L'extension du contrat d'objectif aux personnels administratifs et aux personnels du SAMO ;
- L'augmentation de l'IFI à 51,25 € par mois comme c'est possible par la loi ;
- La restitution des 8 jours de congés annuels ;
- Le rétablissement de gros travaux pour les ateliers ;
- L'arrêt de la précarité (embauche sur des contrats courts sans garantie de prolongation...).

AU CST

Voter CGT. c'est renforcer
**LA CGT AU NIVEAU NATIONAL,
POUR OBTENIR**

- L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique ;
- L'augmentation immédiate d'au moins 10% des traitements/salaires par le dégel du point d'indice, avec le minimum de rémunération à 2000 euros brut, l'indexation du salaire sur l'inflation ;
- L'instauration du temps de travail à 32h00 maximum ;
- La création d'emplois statutaires, titularisations des précaires ;
- La retraite à 60 ans maximum (50 ans régime insalubre et 55 ans catégorie active) avec une pension d'au moins 75 % du traitement/salaire brut des 6 derniers mois ;
- L'application de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- L'intégration des primes dans le traitement indiciaire ;
- Le doublement du traitement/salaire entre le début et la fin de carrière ;
- 10% du temps de travail consacrés à la formation professionnelle.
- L'augmentation du financement de la formation ;
- L'arrêt des privatisations et remunicipalisation ;
- Le rétablissement des congés bonifiés à 65 jours avec la prime de vie chère.



**Du 1er au 8 décembre 2022,
CHAQUE VOIX COMPTE !**

cgtvilledeparis.fr



La CGT a déjà agi pour les salaires. Elle a, avec les agents et à la suite du mouvement d'arrêt de conduite, obtenu 100 € supplémentaires pour le contrat d'objectif !

La CGT combat toutes les privatisations. C'est dans l'ensemble des ateliers, des services, qu'il manque des postes : 120 postes vacants à la DCPA, 8 % des postes. Les coupes dans les budgets conduisent à ne pas réaliser la programmation : c'est la remise en cause du service public, combinée à la hausse des prix.

La CGT réunit les collègues dans les services, établit les cahiers de revendications avec les agents. Ce combat est relié au combat plus général de la CGT pour l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, qui oblige les communes à augmenter le temps de travail des agents, à privatiser les services publics, à remettre en cause le statut de fonctionnaires, et le droit de grève, pour l'augmentation générale des salaires de 10%. La direction nous parle d'attractivité. L'attractivité : c'est l'augmentation immédiate des salaires ! C'est aussi l'obligation pour l'administration de former les agents !

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, je vote pour la **liste CGT** au CST DCPA

DA SILVA Paulo Manuel AT

VILLAIN Vincent Pers. Maît.

LEROY Christophe Pers. Maît.

LEGROS Thierry AT

DHENNEQUIN Pascal

VILNET Loïc TS

LECOCQ Alfred TS

VILLANUEVA Daniel Pers. Maît.

CUNHA Serge Pers. Maît.

BRUNI Jean-Marc AT

TADJ Khadidja Ing.

GLUCKSTEIN Benjamin Ing.

FONTE Olivier Pers. Maît.

ALLIO Mathilde TS

BRIGHIGNA Lucie Pers. Maît.

TAVER-BETHELOT Fabienne AT

KOUWOAYE Amenoudji Pers. Maît.

PASTEAU Laurent Pers. Maît.

BOURHALA Mimoun AT

LE BIHAN Michele SA

HEMBERT Daniel Pers. Maît.

HENNET Xavier TS

JEAN Régine AT

LORTAL Lionel AT

VANOUKIA Maryse AT

JARDINIER Patrick Pers. Maît.

TARDIEU Philippe AT

KANE Hamidou AT

YOUNOUSSA Abderaman AT

POSTIC Gilles AT

DRUEZ Walter AT

BEHLOUL Saïd AT

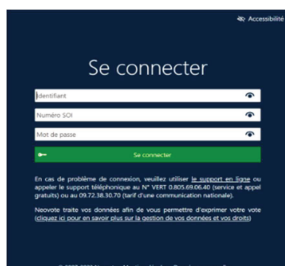


Vote électronique | 1^{er} au 8 décembre 2022

POUR FAIRE BOUGER LES CHOSES

COMMENT VOTER ?

Sur votre ordinateur | tablette | téléphone. Connectez-vous au site <https://paris.neovote.com> Saisissez votre identifiant personnel, votre numéro soi et votre mot de passe. Munissez-vous de votre fiche de paie.



Cliquez sur le bouton « Voter ». Votez pour chaque scrutin en cliquant sur le bouton « A exprimer » correspondant. Cliquez sur le bulletin de vote CGT en respectant les règles de sélection indiquées sur la page de vote. Une fois votre vote CGT effectué, appuyez sur « Suite » en bas à droite de l'écran.



Effectuez vos autres votes CGT en cliquant sur le bouton « Votes suivants » ou sur le menu « Voter ». Vérifiez que vos votes ont été enregistrés et validez votre choix.

